



La **MAIRIE** est ouverte au Public
dans le respect des consignes sanitaires:

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8 h 30 – 12 h 00

Port du masque OBLIGATOIRE



Mairie : **04 72 24 91 12** - mairie@treves69.fr

Consultez toutes infos communales ainsi que l'Info-Trèves
sur le site de la commune de Trèves :

<http://mairie-treves69.com>

Retrouvez toutes les Infos
de Vienne Condrieu Agglomération sur le site:
<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

URGENCES MÉDICALES
04.77.81.01.75
PHARMACIE de GARDE

Rappel des N° d'urgence :

17 Police Secours
18 Pompiers SDIS
15 Samu
3919 Violences conjugales ou
envoyez un SMS au **114**
119 Enfance en danger.
0800 23 13 13 Drogues Info service

En cas de panne ou problème sur les
réseaux , appeler les N° d'URGENCE,
seuls services compétents pour vous
apporter les renseignements nécessaires.

ERDF : 09 72 67 50 69

LYONNAISE DES EAUX :

-Service clientèle: 0977 409 443

-Urgences Techniques: 0977 401 131

FRANCE TELECOM : 10 14

**LA POSTE : 3631 dysfonctionnement
service courriers.**

Vœux du maire de Trèves 2022 – Article Le Progrès

Vous avez peut-être eu la surprise de lire un article concernant les vœux du maire à la population : cet article est bien erroné car comme annoncé, la cérémonie des vœux n'a pas eu lieu !

La photo étant une photo d'archives.

Notre correspondant du Progrès qui nous a sollicité avec 3 questions auxquelles A. Guichard a répondu, n'est pas, lui non plus, responsable de cette bévue ; il a adressé une demande de démenti à l'agence et un article rectificatif a été publié.

Venue du député le 27/01

Suite à l'information faite par Iliiwap et affichages, la proposition de rendez-vous individuels avec J.L. FUGIT a trouvé écho auprès de certains d'entre vous ; il n'y aura donc pas de réunion publique.

Si vous souhaitez encore pouvoir prendre rendez-vous (entre 18h30 et 19h00), nous vous invitons à vous manifester rapidement au 04 72 24 91 12 (Mairie).



Recensement militaire

Tous les jeunes français (filles ou garçons) doivent se faire spontanément recenser entre le jour de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour s'inscrire sur les listes électorales.

Se présenter en Mairie muni du livret de famille + carte d'identité

Renseignements en mairie : 04 72 24 91 12

MODIFICATION DES HORAIRES

D'OUVERTURE

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte

Horaires :

Mercredi de 16h00 –18h 00

Samedi de 10h –12h



Dans le respect des gestes barrières
et pour la sécurité de tous,
le masque est obligatoire
Gel à disposition



Vœux du Maire



En ce début d'année 2022, alors que pour la deuxième année consécutive, la cérémonie des vœux a dû être annulée pour des raisons sanitaires, nous vous souhaitons une nouvelle année avec beaucoup de bonheur pour vous et vos proches, ainsi qu'une bonne santé plus que jamais nécessaire en ces temps difficiles.

Annick GUICHARD et son conseil municipal tiennent à vous adresser le message suivant :

Bonjour à toutes et à tous,

2021 vient de se terminer et le COVID est toujours très présent dans nos vies.

Bientôt deux ans qu'il s'est invité dans notre quotidien et a bouleversé nos habitudes.

Certains moments de convivialité ont pu avoir lieu grâce notamment à la volonté de nos associations et le respect des règles sanitaires. Citons entre autres les concours de boules du vendredi soir, la vogue, Halloween et le concert de musique, la cérémonie du 11 novembre 2021, le repas des aînés.

Il ne peut pas en être de même de la cérémonie des vœux puisque les conditions sanitaires ne sont pas suffisantes pour garantir la non propagation du virus.

C'est la raison pour laquelle, je tenais à vous informer par le biais de cet InfoTrèves, des principaux projets poursuivis en 2021. Nous avons tout d'abord continué la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Le projet « Cœur de village » est devenu réalité puisque le permis de construire pour les bâtiments collectifs a été accordé et les travaux viennent de démarrer. Pour préparer l'arrivée de nouveaux habitants, et parce qu'elle était devenue vétuste, nous avons travaillé à l'agrandissement et l'extension de l'école. Un permis d'aménager a été délivré pour la zone artisanale du plateau et la commercialisation par Vienne-Condrieu Agglomération est en cours.

Ces projets vont se poursuivre en 2022. La révision du PLU devrait être approuvée début 2023. Les travaux du « Cœur de village » vont s'étaler sur 2022 et 2023. Quant à l'école, les travaux vont bientôt démarrer et durer environ un an.

Vous aurez compris que ces dossiers importants sur lesquels nous travaillons depuis un certain temps engagent l'avenir de notre commune à long terme tant financièrement qu'en ce qui concerne ses perspectives de développement.

Pour assurer une bonne gestion de la commune et mener à bien ces chantiers, je tiens à remercier sincèrement l'ensemble des acteurs de la vie de notre belle commune grâce à qui cela est possible. Je tiens à citer notamment les élus pour le travail accompli et le soutien qu'ils m'apportent, le personnel communal, l'équipe enseignante, les associations, notre commerce ainsi que tous ceux qui concourent au bien vivre à Trèves grâce à leurs actions ponctuelles mais aussi à leurs suggestions ou encore leurs encouragements.



Le bulletin municipal qui retrace les événements de l'année écoulée, est en cours de finalisation et devrait être distribué courant février.

Au nom du conseil municipal, je vous renouvelle mes souhaits d'une belle année 2022 sous le signe avant tout de la santé si précieuse, et porteuse de joies et de bonheur.

Annick GUICHARD et le conseil municipal de Trèves

Infos Commune



Illiwap : Vous possédez un smartphone ? Rejoignez- nous !(c'est gratuit)	
Avec Illiwap et notre station « Mairie de Trèves », recevez instantanément et gratuitement toutes nos infos. N'hésitez pas ! Abonnez-vous !	Notre station liée « Jeunesse » s'adresse à tous les jeunes de 11 à 26 ans et à leurs parents Vous êtes concernés ? Abonnez-vous !
QRCode de la station Mairie de Trèves  @69252	QRCode de la station Jeunesse  @69252:jeunesse

Les règles d'isolement

Schéma de vaccination complet Enfant de moins de 12 ans		Pas de vaccination Schéma de vaccination incomplet	
S'isoler 7 jours ou 5 jours si test antigénique ou RT-PCR négatif et plus de symptômes depuis 48h	Test positif	S'isoler 10 jours ou 7 jours si test antigénique ou RT-PCR négatif et plus de symptômes depuis 48h	
Pas d'isolement – Gestes barrière Test antigénique ou RT-PCR puis autotest à J+2 et J+4	Cas contact	S'isoler 7 jours Sortir de l'isolement avec test antigénique ou RT-PCR négatif	

Fermeture définitive de la trésorerie de Condrieu

A compter du 1^{er} janvier, vous pouvez vous adresser :

- 1 – Réception téléphonique et prise de RV : 06 29 92 12 34
- 2 – Pour vos impôts
 - > 0 809 401 401
 - > Par messagerie dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
 - > Sur impots.gouv.fr pour vos services en ligne et prise de RV
- 3 – Vos factures locales et bons de secours
 - > Service de gestion comptable de Vienne 04 74 85 79 99
 - > sgc.vienne@dgfip.finances.gouv.fr
 - > Paiement de facture sur payfip.gouv.fr (ou site indiqué sur la facture)
- 4 – Paiement chez un buraliste agréé (factures locales, impôts ou amendes avec QR Code)

Rappel :

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 22, toutes les demandes d'urbanisme doivent s'effectuer en ligne, via un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme accessible depuis le site internet de l'agglomération et celui de la commune concernée.

Inscription sur liste électorale

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne (service-public.fr) et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire les démarches en mairie

Infos VCA



Suite à l'adoption du Projet d'Agglomération, les élus ont décidé d'élaborer de manière coordonnée le Plan de Mobilité (PDM), le Programme Local de l'Habitat (PLH) et le Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET) dans le cadre d'une démarche dénommée « 3P ».

Les sujets traités dans ces stratégies sont en effet étroitement liés. La façon dont on développe le logement sur le territoire a, par exemple, un impact sur les déplacements et in fine sur les consommations d'énergie et la qualité de l'air.

L'Agglo souhaite donc impliquer la population, notamment autour de sujets transversaux aux trois documents qui impactent le quotidien des habitants de notre territoire : santé et cadre de vie, mobilité locale, précarité des ménages, attractivité résidentielle, autonomie énergétique et foncier.

Cette concertation grand public se déroule du 8 décembre 2021 à fin février 2022 et s'inscrit en complément des concertations réglementaires.

Pour cette démarche, des méthodes et outils diversifiés sont mis en place afin d'informer et d'impliquer au mieux les habitants :

MISE EN LIGNE D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE PARTICIPATIVE

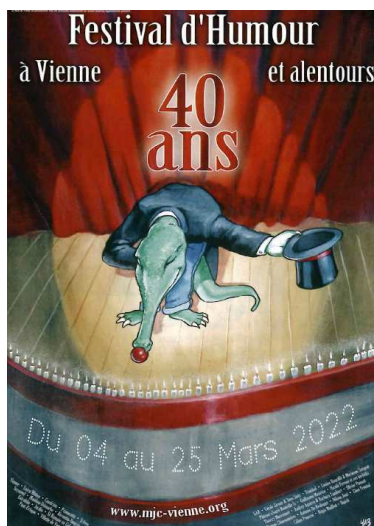
Conçue pour informer la population et leur permettre de suivre la concertation, cette plateforme propose aussi :

de répondre aux questionnaires
de s'inscrire et participer aux rencontres
de soutenir des idées partagées

Rendez-vous sur : <https://ditesnoustout.fr/viennecondrieuagglomeration>

POSSIBILITE DE DE REMPLIR UN QUESTIONNAIRE PAPIER A RECUPERER PUIS A DEPOSER EN MAIRIE

Festival d'Humour de Vienne du 04 au 25 Mars 2022



En 2022 le Festival d'Humour de Vienne et alentours fête ses 40 ans ! Ne manquez pas cet événement du 04 au 25 Mars 2022.

La programmation ci-jointe peut aussi être téléchargée sur :

<http://mjc-vienne.org/section-16-festival-d-humour>

Pour les réservations, nous vous conseillons de vous rendre directement sur :

<http://mjcvienneplaceminute.com>

A noter :

cette année, nous accueillerons au Fautre

le spectacle de

L. Bouriffé et M. Sergent

le 10 Mars 22

:Des billets pour ce spectacle sont en vente en mairie au prix de 17 €